Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

Réunion restreinte

Animateur : M. PAREUX

PV du 5 mars 2024

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financier.

MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTES OU MODIFIES :

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs**.

➔ A l'attention des clubs : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.

FEUILLES DE MATCH :

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

La feuille de match informatisée est obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal. Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (Épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

AFFAIRES GENERALES

La commission se réunira tous **les mardis de 10h30 à 12h00**. ➔ Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19.**

CHAMPIONNAT FUTSAL

Rappel : les frais d'arbitrage sont débités sur le compte club.

FMI NON PARVENUE DU 26/02/2024
Match n° 26849581 * VILLABE ETS 2 / ORSAY BURES FC 1
Reprise du dossier.
Réception d'une feuille de match papier.
Lecture de la feuille de match.
Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.
Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

COUPE DE L'ESSONNE FUTSAL

Pour la Coupe Essonne Futsal, les frais d'arbitrage sont à partager entre les 2 équipes et seront prélevés sur le compte club.

Le tour de cadrage se déroulera dans la semaine du : 25/03/2024 au 31/03/2024

Les quarts de finale se dérouleront dans la semaine du : 08/04/2024 au 14/04/2024

Les demi-finales sont prévues dans la semaine du : 06/05/2024 au 12/05/2024

- Match n° 27696414 du 17/02/2024 – BOUSSY-QUINCY FC 1 / MEDEMA AIDE 1
Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements en date du 22/02/2024.
La Commission prend note de la décision de la Commission des Statuts et Règlements : match perdu à BOUSSY-QUINCY FC 1.
L'équipe de MEDEME AIDE 1 est qualifiée pour le prochain tour.

Prochaine réunion le mardi 12 mars 2024